BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès

Inscrits dans les derniers 24 heures.

MARIAGES.

Frank Wengel à Theresa Echleimer; Emilius Wilson Aulhement à Lucia Bruney; James Robert Nixon à Katie Levy McCutchon; Samuel Williams à Maria Russell; John Jules Ponstein à Margaret Angela Alexandra; Arthur P. T. Williams à Amy Irma Hamilton.

NAISSANCES.

Mmes Stephen Gérard, une fille; Sidney H. Rousseau, un garçon; Eugène Hinchey, une fille; John Waltz, une fille; Charles Gonzales, un garçon; William King, une fille.

DECES.

Mme Louisa H. Felgus, 50 ans, San Antonio, Texas; Albertine Murry, 22 ans, 2012 Marais; Lavinie Smith, 35 ans, Hôpital de Charité; Walker Ayer, 43 ans, Hôpital de Charité; Edwin H. Hartenstein, 19 mois, canal Marigny; Thomas Hunt, 32 ans, 1145 Annette; Gus Hart, 62 ans, Infirmerie Touro; Ed. Holliday, 38 ans, 210 Sud Derbigny; Jacob Brown, 23 ans, 159 Royale; Chas G. Gallaher, 72 ans, 1019 Hillary; Willie Lee, 18 ans, Park Ave et Waters; Lospetana Olivia P. Lorio, 22 ans, 217 Ave Lebœuf, Alger; W. W. Breedlove, 85 ans, Bonfouca, Lne; William Priestly Ricdardson, 70 ans, 1407 rue State; Mme Geo. PalmerHunter, 49 ans, 921 St Ferdinand; Katie Glntz, —, 1359 Annonciation; Sarah I. Kursheedt, 66 ans, 4323 S. Franklin; Mme L. E. Bergin, 38 ans, Hôpital de Charité; Mme W. L. Barrière, 70 ans, 514 Bienville; Chas J. Fitzsimion, 53 ans, 4420 Royale.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Succession ouverte:
Charles W. Theurer.

Chas Paretto vs German Fire Ins. Co. of Peoria, Ill., police d'assurance $1500.

W. W. Carre Co., Ltd, vs Eureka Homestead Society and National Surety Co., compte de $1003.89.

State ex rel Alexander J. Heinemann vs Enregistreur des Hypothèques, mandamus.

The Savings and Homestead Association vs Joseph Bonanno, procès exécutif de $4790.25.

Wm H. Husbands vs Texas and Pacific R. R. Co., réclamation de $123.71.

Wm H. Husbands vs Texas and Pacific R. R. Co., réclamation de $117.12.

Wm H. Husbands vs Texas and Pacific R. R. Co., réclamation de $153 80.

Wm H. Husbands vs Texas and Pacific R. R. Co., réclamation de $119 30.

CE QU'IL Y A DE MIEUX POUR LES INTESTINS

Si vous n'avez pas un fonctionnement régulier, ... des intestins, vous êtes ou serez malade. Gardez vos intestins libres et vous vous porterez bien. Il est dangereux de forcer la nature au moyen de remèdes violents ou de pirules de poison. Le moyen le plus doux, le plus facile et le meilleur de maintenir vos intestins libres et propres, c'est de prendre

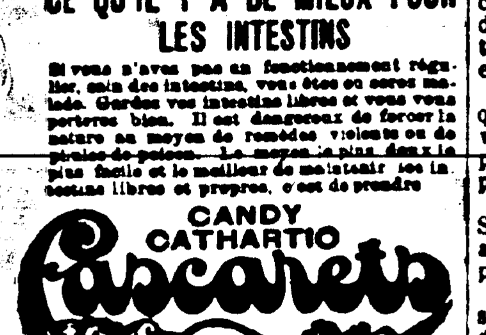

MANGEZ-LES COMME DU CANDI

Agréables au Palais. Efficaces, ont Bon Goût Font du Bien, ne Rendent Jamais Malade Faible ou Grippé. 10, 25 et 50 cents la boîte. Demandez par écrit, échantillon gratuit et un pamphlet sur la santé. Adresse:

STERLING REMEDY COMPANY, CHICAGO ou NEW YORK.

GARDEZ VOTRE SANG PUR.

3 mars—1an—dim mer ven

Wm H. Husbands vs Texas and Pacific R. R. Co., réclamation de $169 42.

Wm H. Husbands vs Texas and Pacific R. R. Co., réclamation de $134 42.

Wm H. Husbands vs Texas and Pacific R. R. Co., réclamation de $142 60.

E. J. Offner vs Julius H. Gennisson, billet de $150.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITÉ.

JUGE A. M. AUCOIN.

Arthur Boisdoré, assaut et batterie, caution $250; Jos Singelton, violation de l'acte 84 de 1908, caution $500

Toutes les autres affaires ont été renvoyées à cause de l'absence de l'avocat de district.

Ventes inscrites au bureau d'aliénations.

Mme Jos. Juan à Pierre Arleux, portion, Chemin de Gentilly, Havana, Pleasure, Warsaw, Humanité, $1800.

Vve Jean M. Lafferranderie à Vve Ballwit, 1/3 int., terrain, Claiborne, Colombus, Laharpe, Robertson, $400.

Elias Pallet à The German American Homtd, 4 terrains, Cadiz, Clara, Willow et Upperline, $7,500.

L'acquéreur à Mlle Lavigne, même terrain, $7,500.

Baptiste Jung à Nathaniel Taylor, 8 terrains, Hickory, Green, Monroe et Leonidas, $2,000.

Mlle Geneviève Betat à Chas Hartenstein, portion, Agriculture, Bourbon, Touro, Industrie, Canal Marigny, $1000.

Félix Atournon à Baldossare Picorais, terrain, Dauphine, Toulouse, St-Pierre, Bourbon, $2700.

Jos Rumore à Commonwealth B. & L. Assn., terrain, Diana, Tèche, Nunez et Newton, $400.

L'acquéreur à Mme Onezine Hotard Jr, même terrain, $400.

Vve Emile Wagner à Wm Gorgas, portion, Roman, Painters, Prieur et Franklin, $650.

FAITS DIVERS.

Incendie rue St. Charles.

Un feu, dont il a été impossible de découvrir l'origine, a éclaté hier matin vers quatre heures, dans le Bâtiment Impérial situé à l'angle des rues St. Charles et Commune. C'est M. H. Leitz, un veilleur de nuit de l'Agence Boylan, qui le premier a aperçu la fumée sortant des fenêtres du second étage, et a donné l'alarme. Les pompiers rapidement accourus sur les lieux ont réussi grâce à un travail énergique à circonscrire les flammes et à protéger les bâtiments adjacents, qui pendant quelques instants ont paru menacés.

Les pompiers ont aussi procédé au sauvetage d'un jeune homme, Lawrence Kiefer, qui dormait paisiblement dans une chambre du premier étage et qui sans cette heureuse intervention eut été infailliblement asphyxié, car la fumée avait déjà envahi l'appartement.

Le Bâtiment Impérial appartient à M. D. A. Chaffraix et à Mme S. W. Miller, résidant tous deux en France. Il est géré par M. P. Lelong, et est couvert par une assurance de 60,000 dollars. Les dommages causés au bâtiment propre par les flammes sont estimés à 10.000 dollars.

Les marchandises et le mobilier qui y étaient contenus ont été gravement avariés tant par le feu que par l'eau et les dégâts de ce chef dépasseront 15,000 dollars.

Les bâtiments voisins sur la rue St-Charles et la rue Commune ont aussi été légèrement endommagés par l'eau.

En raison de la proximité de plusieurs banques et grandes maisons de commerce, le chef des pompiers, M. O'Connor, avait fait sonner une alarme générale aux débuts de l'incendie, et c'est probablement grâce à cette précaution qu'une grande conflagration a été évitée.

Procès en dommages.

M. William R. Husbands, un marchand de bestiaux de Utica, Mississippi, a intenté hier devant la Cour civile de district huit actions en dommages à la compagnie de chemin de fer Texas-Pacific.

Le demandeur déclare qu'il a fait diverses expéditions de bestiaux de Florence, Lne., à la compagnie Crowley-Perrin de St. Bernard, et que, quoique la distance entre les deux localités ne soit que de 200 milles, il s'est écoulé plus de quatre jours entre l'expédition des animaux et leur livraison aux consignataires.

Hubands ajoute que dans l'intervalle ce bétail a souffert de la faim et de la soif et a perdu considérablement de valeur. Il réclame en conséquence à la compagnie défenderesse une indemnité de $1,083,48.

FATALE ERREUR.

Mlle May Meade, âgée de 33 ans, est morte hier à midi en son domicile 289 rue Sud Pierce, après avoir absorbé une certaine quantité d'acide carbolique.

Les membres de sa famille déclarent que l'idée de suicide doit être écartée et que la jeune fille a absorbé le poison en croyant prendre un médicament qui lui avait été prescrit par le médecin.

Mlle Meade était malade depuis plusieurs années et suivait un traitement qui l'obligeait à prendre de nombreux médicaments. La famille suppose que la bouteille contenant l'acide carbolique se sera trouvée par erreur mêlée à des fioles de médecine et que la malade sans prendre garde à l'étiquette en aura absorbé le contenu.

L'ambulance a été appelée aussitôt que l'erreur eut été reconnue, mais avant l'arrivée des étudiants en médecine Mlle Meade avait rendu le dernier soupir.

PETITES ANNONCES.

ON demande—Deux Artistes Scéniques (capables). Travail suivi et bon gages. S'adresser 2406 Calliope, entre 9 et 5 heures.
30 sept—oct 1

Demande—Une fille pour travail de maison à l'étage supérieur, petite famille; gages $20 par mois, 7635 avenue St-Charles, coin Adams. 29 sept au 2 oct inc

Demande—Une fille française pour ouvrage de salle à manger pour petite famille; gages $25 par mois. S'adresser 7635 avenue St-Charles, coin Adams.
29 sept au 2 oct inc

JE demande un pardon—Andrew Berthold.
29 sept—10f

Demande—Hommes pour apprendre métier de barbier. Demande plus que suffisante. On prépare pour son propre établissement ou on donne emploi permanent, dans quelques semaines. Peuvent gagner dépenses. Ne tardez pas. Présentez vous ou écrivez. Moler Barber College, 516 rue St-Charles.
24 sept—6f

Demande—Dames pour apprendre métier de coiffeuse, de manicure, de masseuse de la figure, de pédicure ou l'électrolyse. Quelques semaines qualifient. Grande demande de graduées à beaux salaires. Peuvent avoir leur propre établissement avec petit capital. Joignez maintenant Moler College, 516 rue St Charles. 24 sept—6f

Un conducteur de car est grièvement blessé

Par un employé de la Compagnie Northeastern.

La grève des commis de chemins de fer a fait hier matin sa première victime en la personne de M. Joseph Barberot, conducteur d'un car de la ligne Dauphine. Barberot a été mortellement blessé au passage à niveau des rues Press et Dauphine, par un nommé Anthony Pellegrini, employé de la compagnie de chemin de fer New Orleans and Northeastern qui récemment, avait pris la place d'un gréviste.

Il était 8.30 heures du matin et le car conduit par Barberot venait d'arriver au passage à niveau. Conformément au règlement de la compagnie le conducteur était descendu à terre afin de s'assurer qu'aucun train de manœuvre n'était en vue.

Il venait de signaler au motorman que la voie était libre et se préparait à regagner son car lorsque Pellegrini qui travaillait à peu de distance, sortit son revolver et fit feu sur lui.

Barberot atteint dans la région des reins s'affaissa sur la voie où il fut relevé quelques secondes plus tard par le motorman Albert Frazier et quelques passants, qui le transportèrent sous un hangar en attendant l'arrivée de l'ambulance.

Pellegrini, après avoir fait feu, se préparait à quitter les lieux, lorsque le gardien John Donahue, de l'Agence Boylan, lui mit la main au collet et le maintint en attendant l'arrivée de la police.

Le meurtrier n'opposa aucune résistance.

Les dépositions faites immédiatement après le drame par Pellegrini, Barberot et le motorman du car, sont absolument contradictoires.

Pelligrini a prétendu que Barberot l'avait grossièrement insulté en lui reprochant d'avoir pris la place d'un gréviste.

Ecroué au poste du cinquième precinct il a été interrogé dans la matinée par le district attorney Adams auquel il a fait les déclarations suivantes:

"J'ai commencé à travailler samedi pour la compagnie New Orleans Northeastern. J'étais chargé de la surveillance de l'entrepôt à foin de la rue Press situé à proximité de la ligne de cars de la rue Dauphine et les employés de tramways, en passant avaient pris l'habitude de m'insulter en me reprochant d'être un "strike breaker."

Barberot était de leur nombre. Ce matin comme il arrivait au passage à niveau il me cria: "Vous êtes un de ces maudits scabs". Je lui répondis: "Vous n'oseriez pas quitter votre car et me répéter cela," Comme il descendait au devant du car pour inspecter la voie, je le vis faire un mouvement comme pour retirer une arme de sa poche. Croyant ma vie en danger je fis feu."

Pellegrini, au cours de sa déposition, a cité les noms de trois ou quatre individus qui, a-t-il dit, l'ont insulté et menacé à diverses reprises depuis qu'il a pris la place d'un gréviste.

Le motorman Frazier, interrogé ensuite, a déclaré qu'il n'avait pas vu Pelligrini tirer, mais qu'il était certain que Barberot n'avait proféré aucune insulte.

"Il n'était qu'à quelques pas du car lorsqu'il est tombé et s'il avait eu une querelle avec Pellegrini je n'eus pas manqué de l'entendre."

L'avocat de district Adams s'est ensuite rendu à l'hôpital de charité où il a recueilli la déposition de Barberot. Celui-ci, quoique mortellement atteint, avait gardé toute sa connaissance, et c'est d'une voix ferme qu'il a fait la déposition suivante:

"Je venais de quitter mon car pour m'assurer si la voie était libre, lorsque j'aperçus Pellegrini. Je le connaissais de vue et je savais qu'il avait pris la place d'un gréviste, mais je ne l'avais jamais appelé "scab" et n'avais jamais proféré aucune insulte à son adresse. En passant auprès de lui je remarquai qu'il avait un mauvais regard et sans dire un mot je me préparais à regagner mon car, lorsqu'il fit feu."

Barberot est âgé de 42 ans, marié et père de trois enfants. Il habite avec sa famille un petit cottage, 1224 rue Pologne, et jouit de l'entière considération de ses voisins et de ses collègues. Ses amis déclarent qu'il est d'un caractère très paisible et qu'il n'a jamais eu la moindre difficulté avec personne. Il est employé depuis plus de seize ans par la compagnie des cars et jouit de l'estime de ses supérieurs.

Pellegrini est âgé de 51 ans, marié et père d'un enfant. Il a fait partie pendant quelques années du corps de police de notre ville et a depuis lors rempli diverses occupations. N'appartenant à aucune Union il avait immédiatement trouvé de l'emploi avec la compagnie du chemin de fer Northeastern lorsque les employés de cette compagnie proclamèrent la grève la semaine dernière.

Trois personnes, MM. C. There G. Lepage et P. E. Nusworth se trouvaient dans le car mais n'ont pas remarqué de querelle entre Barberot et Pellegrini et n'ont pas vu ce dernier faire feu. Ils n'ont en conséquence pu donner que des détails de peu d'importance à la police.

Pellegrini a été écroué dans le courant de l'après-midi à la prison de paroisse sous une accusation de tentative de meurtre.

Incendie du "Times-Democrat"

La nuit dernière, vers minuit, un incendie a éclaté dans les bureaux du journal le "Times-Democrat". Le feu a pris dans les ateliers à l'étage inférieure et s'est rapidement propagé dans tout l'immeuble qui n'a pas tardé à être détruit.

L'alarme générale ayant été donnée des nombreuses pompes sont rapidement accourues sur le lieu du sinistre et grâce au travail énergique des pompiers les immeubles adjacents ont pu être sauvés.

La Foire de Lafayette.

Lafayette, Lne., 29 septembre—La Foire de la Paroisse Lafayette a été ouverte ce matin à 10 heures par un grand cortège auquel ont participé le gouverneur Sanders, le maire Behrman de la Nouvelle-Orléans et plusieurs hauts fonctionnaires de l'Etat.

A l'arrivée du cortège sur le champ de Foire le maire de Lafayette, M. Martin, a présenté à l'assistance le gouverneur Sanders qui a pris la parole et félicité la population de la paroisse des grands progrès accomplis dans le courant des dernières années.

"Le boll weevil, a dit le gouverneur, vous a enseigné qu'il était possible de produire ici du meilleur mais que dans l'Etat de l'Illinois, et cette culture n'a pas tardé à remplacer avantageusement celle du coton."

Le gouverneur a aussi recommandé la construction de bonnes routes, qui, a-t-il déclaré, sont nécessaires au développement d'un pays agricole.

Le maire Behrman a pris ensuite la parole et a recommandé le vote de la taxe en faveur de l'Exposition universelle,

Une foule nombreuse se pressait sur le Champ de Foire, et grâce au beau temps la fête est assurée d'un complet succès.

JAMES BONNOT,

Successeur de JOHN BONNOT

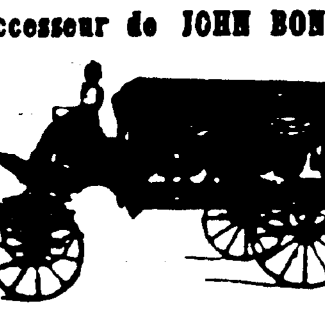

Entrepreneur de pompes funèbres

No 628 RUE STE-ANNE

SALONS FUNEBRES.

Téléphone No 1843.

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. — E. ADER, Vice-Président. — EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,

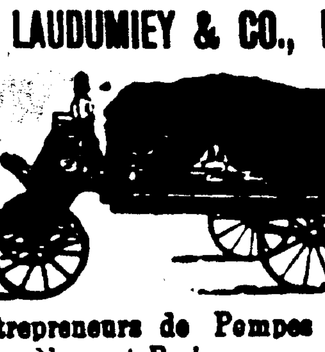

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.

1108-1112 Rue Nd Remparts

PHONE { HEMLOCK........ 466

PHONE HEMLOCK 382

EMILE LABAT

(Autrefois Mme Veuve Jos. Ray,

Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur,

No 1308 AVENUE NORD REMPARTS

Près Esplanade.

Voitures pour Bals, Mariages, Promenades, etc. Enterrements faits des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.

1er sept—1an

AMUSEMENTS.

TULANE — Ce Soir et Toute la Semaine. Matinées Mer. et Sam à 2

PRIX Soirs .... 25c à $1 50; Matinées .... 25c à $1 00

FREDERICK THOMPSON Présente le Plus Grand Succès Dramatique d'Amérique

"POLLY OF THE CIRCUS"

Par MARGARET MAYO

Avec une Compagnie d'Artistes Notables et Cinq Grands Actes de Cirque

Semaine Prochaine BLANCHE WALSH

27 sept—5f

AMUSEMENTS.

CRESCENT — Ce Soir et toute la Sem. Mat. Mar Jeu et Sam à 2

PRIX Soirs .... 15c. 35c. 50c; Matinées 15c. 25c. 35c

VAUGHAN GLASER Présente Le Beau Roman du Tennessee d'AUGUSTA EVANS WILSON

"ST. ELMO"

Dramatisé par WILLARD HOLCOMB

Semaine Proch — HAPPY HOOLIGAN

27 sept—5f

Orpheum

Phone Main 3331

Matinées tous les Jours.

PRIX Matinées .... 10 à 50c; Soirs .... 10 à 75c

"THE LOVE WALTZ"

LILY LENA

RICHARD NADRAGE

LES TROIS VAGABONDS

LES FRERES REED

MR ET Mme ALLISON

POPE ET UNO

Orchestre Augmenté — Kinodrome

27 sept—5f

Excursions du Dimanche à Bon Marché

Sur le New Orleans, Fort Jackson et Grand Isle Railroad.

Les trains partent d'Alger à 8 heures a. m. et arrivent à 7 35 heures p. m. Billets pour aller et le retour 50 sous, 75 sous et $1.

J. S. LANDRY, Surintendant.

17oct

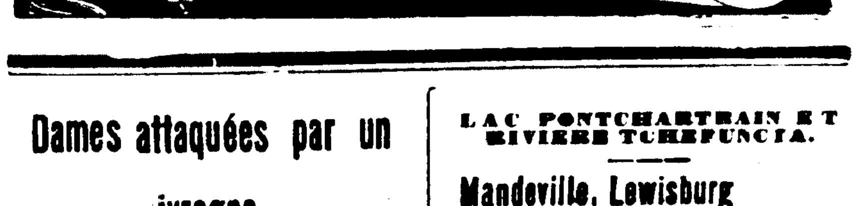

Dames attaquées par un ivrogne.

Un ancien forçat du nom de John Feehan, en état d'ébriété, a frappé deux dames à coups de canif hier soir sur la rue du Canal entre 6 et 7 heures.

La première de ses victimes, Mlle Réa Raymond, domiciliée rue N. Rocheblave 1469, se promenait en compagnie de ses parents, M. et Mme Louis Raymond et de son frère Jules Bauduc, lorsqu'en passant devant le magasin Kreeger, les promeneurs furent bousculés par un individu de mauvaise mine.

Supposant qu'ils avaient affaire à un ivrogne ils ne prêtèrent aucune attention à l'incident et ce n'est qu'en rentrant à son domicile que Mlle Raymond s'aperçut qu'elle avait été légèrement blessée par la lame d'un couteau.

Son beau-frère, M. Bauduc, téléphona alors au poste central de police en donnant le signalement de l'ivrogne.

Sur ces entrefaites le chef de police était informé par un de ses agents qu'une autre personne, Mme R. F. Williams, venait d'être frappée d'un coup de couteau au côté gauche de l'abdomen, pendant qu'elle se promenait sur la rue du Canal et que son agresseur avait été arrêté.

Celui-ci confronté par M. Bauduc a été positivement reconnu comme l'ivrogne qui avait bousculé et frappé Mlle Raymond.

Au poste de police où il a été fouillé on a trouvé dans les poches de l'ivrogne un petit canif, à manche de nacre, long d'environ deux pouces.

Le coupable a été immédiatement identifié par les agents, avec lesquels il a déjà eu fréquemment maille à partir.

C'est un nommé James Feehan, alias "Dady". Il venait d'être libéré de la Maison de Détention, et a déjà purgé, en 1900, une année de travaux forcés au pénitencier de l'Etat pour vol.

Mme Williams, dont la blessure est assez grave, a été transportée à l'Hôpital de Charité où vers 9 heures du soir elle a été confrontée avec Feehan, qu'elle a positivement reconnu comme l'individu qui lui avait porté le coup de couteau.

Feehan voyant qu'il était inutile de nier sa culpabilité a avoué qu'il avait frappé Mme Williams, mais que le coup porté à Mlle Raymond était purement accidentel.

Interrogé sur les motifs de cette inqualifiable agression, Feehan s'est contenté de balbutier de vagues excuses, en déclarant que sous l'empire de la boisson il ne se rendait qu'imparfaitement compte de ses actes.

LAC PONTCHARTRAIN ET RIVIERE TCHEFUNCTA.

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

Steamer NEW CAMELIA

Commençant le 7 Avril 1910

Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Louisville et Nashville, à la tête de la rue du Canal.

Tous les jours (excepté les mercredis et dimanches) à l'arrivée du train de 4 h. p. m.

Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 5 heures a. m.

L'eau et le temps le permettant.

EXCURSIONS

$1.00 Aller et Retour $1.00

Mandeville, Lewisburg, Madisonville, Pineland Park, dimanche et mercredi à l'arrivée du train de 7 45 h. a. m.

Fret reçu tous les jours à gare du chemin de fer Louisville & Nashville tête de la rue Girod.

W. C. COYLE & CIE, Agents, No 337 rue Carondelet.

7 avril—1an

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE,

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

Ligne directe au Havre, Paris (France)

Partant tous les jeudis, à 10 h. A. M. Du quai No 57, Rivière du Nord, pied de la rue West 15th.

*LA PROVENCE, 6 octobre.
*LA SAVOIE, 13 octobre.
*LA LORRAINE, 20 octobre.
*LA TOURAINE, 27 octobre.
*LA PROVENCE, 3 novembre.
*LA SAVOIE, 10 novembre.

Agence générale, 19 rue State, N. Y.
*Vapeurs à double hélices.

Nouvelle-Orléans-Havre-Paris,
S. S. LOUISIANE, 26 octobre.
S. S. CALIFORNIE, 26 novembre.

Passage de Première Classe........ $80.00
Passage d'Entrepont........ $31.00

FRANK J. ORFILA, Agent général du Sud No 303 rue Commune, bâtisse Hennen.

1er mars—1an

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Leo F. Keller.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 91,671—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par John Henry Haag, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—F. F. Teissier, avocat.
24 sept—24 28—oct 2

---

saire de police allemand.... N perdez pas une minute.... Ne vous amusez pas en route.

Les deux ouvriers partirent au pas de course.

Il en restait un troisième.

—Théophile, tu garderas ce mort jusqu'à l'arrivée des autorités des deux pays.... Tu ne quitteras ton poste que lorsque tu en seras congédié.... Blanquin, menez vos moutons dans le pré et tenez vous à portée.... Comme c'est vous qui le premier avez découvert le cadavre, on recevra sans doute votre déposition.... Nous, Renaud, rentrons à la Faloise, et attendons les événements......

Un claquement de langue réveilla Gourmande.. un autre claquement lui donna un ordre.... En une seconde le troupeau sauta dans le fossé et se répandit dans la prairie.... après quoi la bonne bête vint se ranger derrière son maître en remuant la queue et avec des yeux qui clairement disaient:

—Je ne comprends pas du tout ce qui t'arrive....

Blanquin lui tapota la tête et lui caressa les oreilles.

—Moi non plus, ma vieille.... Mais c'est des affaires qui ne nous regardent pas!....

Et lançant un coup d'épaules pour remettre en équilibre sa besace, il s'éloigna sans plus se préoccuper de sa lugubre trouvaille.

En rentrant à la Faloise, ils y trouvèrent Line et Pervenche. Pervenche, comme il l'avait promis, était allé prendre l'aveugle chez la Drouard qui ne s'en était pas séparée sans beaucoup de larmes, et venait la confier à Sauvageot et à Josette.

—Tu as bien fait de penser à nous, mon garçon, dit Sauvageot en lui serrant les mains....Cette enfant sera ici dans sa famille.... et c'est une sœur que tu nous apportes pour ma fille.... ajouta le Doux en embrassant Line qui balbutiait des mots de remerciement et de tendresse....

Alors, Renaud se tourna vers Pervenche.

—Lucas, connais-tu la nouvelle?

Pervenche se trouble. Son regard naïf tremble, se voile et sa figure prend une couleur terreuse. Il avale difficilement sa salive et balbutie:

—Non, Renaud.... qué nouvelle?

—Le comte de Lilienthal, un officier que tu connaissais...... car tu le connaissais, si je ne me trompe?

—Un peu! fit le noué — et il se frotta la joue et la mâchoire, par souvenir — qu'est-ce qui lui étiont arrivé? ...

—Il est mort.

Le noué se signa:

—Que le bon Dieu lui fasse la grâce de le recevoir dans son saint Paradis!.... oùs qu'y n'aura plus l'occasion de casser les dents à personne....

—Mort! assassiné! son sabre passé au travers du corps!

Le géant fut secoué d'un frisson, tordu pour ainsi dire, comme un arbre sur la cime duquel s'abat le coup de vent d'une tempête.

Puis le sang-froid revenu, il se contenta de dire:

—Assassiné!.... C'est du propre!....

Son oraison funèbre n'alla pas plus loin. Pervenche manquait d'imagination!

L'aveugle n'avait pas cessé de lui tenir la main.... Personne ne la regardait.... Ce fut heureux pour elle.... pour Pervenche aussi peut être.... car on eût sans doute rapporté à Pervenche les multiples et intenses émotions qui apparurent, au fur et à mesure de ces mots échangés, sur les traits délicats de l'enfant.... Ce que ressentit le noué, en ces quelques minutes, traversa son grand corps et aboutit à ses doigts.... De ses doigts, toutes les impressions passèrent à l'aveugle.... Elle lut cette tempête du cœur de Pervenche que le garçon lui dérobait depuis la nuit dernière... Elle comprit qu'à la première question de Renaud, il avait fait l'étonné... mais qu'il savait!... que la nouvelle du meurtre ne lui apprenait rien!.... et que, la nuit, c'était bien ce meurtre auquel l'aveugle avait assisté sans voir.... dont elle avait entendu la lutte, avec les rauques soupirs, et le râle, surtout, le râle de bête agonisante.... dans l'écroulement d'un corps, pour toujours.... Et il lui avait fait jurer de ne rien dire.... "On aura beau me poser des questions, je ne répondrai pas!" Et quand elle avait demandé: "C'est donc bien grave!" il avait simplement répondu: "C'est terrible!" La main de Pervenche se glaça, elle sentit le frisson qui la parcourait. Après quoi, ce fut un courant de chaleur brûlante qui la parcourut.... Elle n'osa plus penser à rien.... parce que tout ce qui lui venait à l'esprit la rendait folle.... surtout.... surtout....

—J'étais couverte de sang!... D'où provenait-il?

Pervenche l'avait portée dans ses bras.... c'était donc de Pervenche?.... Alors?.... Alors? Elle se mit à prier tout bas... remuant les lèvres.... et Sauvageot s'en aperçut.

—Line, tu voudrais nous dire quelque chose?......

—Non, que dirais-je moi qui suis étrangère à votre vie.... Je prie pour le mort.... et je demande à Dieu de pardonner à celui qui a tué....

La main de Pervenche se retira d'entre les doigts de Line, brusquement.... Peut être le noué eut il, à ce moment, l'intuition que Line devinait par l'attouchement.... Son regard se posa sur cette figure énigmatique, mais que pouvait il y voir?.... Une intime souffrance? Quelque chose de cruel qui passait sur son petit cœur d'enfant et le torturait? Le noué pouvait-il voir ces choses?.... Ils avaient si longtemps vécu ensemble, dans un échange de leur vie pour ainsi dire, qu'il devait pourtant y avoir entre eux une communication d'âme à âme.

Pervenche entraîna l'aveugle vers l'habitation.

Puisqu'on avait dit que Line serait la sœur de Josette, il allait conduire Line à Josette. N'était-ce pas son premier devoir?....

Mais lorsqu'il fut un peu écarté et que Renaud et Clément ne pouvaient plus entendre, il murmura d'une voix bien douce:

—Line, il ne faut pas souffrir...

Comme l'éclusier qui ouvre ses écluses et fait jaillir les flots du canal ou de la rivière, Pervenche fit jaillir les larmes des yeux de l'infirme — de ses pauvres yeux inutiles.... et qui n'étaient bons que pour les pleurs......

La voix du noué se fit encore plus douce, pleine de reproches:

—Line, il ne faut pas avoir peur! ....

La source des larmes paraissait inépuisable......

La voix du noué devint celle d'un père, se fit plus grave:

—Line, il faut te souvenir que tu dois te taire.... toujours.... toujours....

Il vit qu'elle se mordait les lèvres jusqu'à les faire saigner, pour retenir un sanglot que les autres eussent entendu....

Alors, la voix du noué se fit effrayée et hésitante, et dit:

—Mais, Line, à qui donc que tu penses?....

—J'avais du sang, cette nuit, partout sur moi!!....

Il parut se faire un travail dans l'esprit de Pervenche. Certains souvenirs s'éveillèrent, certains rapprochements; il n'était pas d'un jugement assez solide, et sa réflexion ne pouvait s'étendre assez loin pour que, de ces souvenirs et de ces rapprochements, il tirât une conclusion.... mais il entrevit confusément certaines choses dont la vision rapide sans doute devait être bien terrifiante, car il considéra l'aveugle avec un reproche douloureux, une épouvante réelle et il dit, en une sorte de plainte:

—Oh! Line! Oh! ma Line!

Elle se méprit et bégaya:

—N'aie pas peur, je ne dirai rien.... quand même on devrait me couper le cou!....

Pervenche n'eut pas besoin d'entrer à la Faloise et d'amener l'aveugle à Josette.... Celle-ci avait entendu, de sa chambre, son père et Renaud. Elle avait prêté l'oreille. Rien de précis n'était monté jusqu'à sa fenêtre. Mais, en se penchant, elle avait vu leur air effaré et surtout la pâleur de Renaud.

Elle se douta de ce qui s'était passé, de la découverte du cadavre.

Renaud ne lui avait-il pas dit, en rentrant, la nuit, ce simple mot tragique:

—Il est mort!

Alors elle voulait être auprès de Renaud, pour lui donner du courage.

Lorsqu'elle arriva dans la cour, Clément Sauvageot disait:

—Tu ne vas pas rester avec ces vêtements.... Prends dans ma garde-robe ce qu'il te faut. Nous sommes de même taille.... J'enverrai chercher ton linge et tes malles dans le courant de la journée....Ce sang, vois-tu.... ce sang....

Il n'acheva pas.... Il tremblait.... Il détourna les yeux.

Et Pervenche s'aperçut alors, pour la première fois, que des taches de sang souillaient le costume de Renaud.... ainsi que lui-même en avait été souillé, ainsi que Line elle-même......

—Voyons! voyons! murmura-t-il.

Et sa large main agrippa ses cheveux par dessus sa casquette.

Clément achevait:

—Je vais te choisir quelque chose.... Tu monteras dans ma chambre....

Il fut silencieux un instant.

On eût dit qu'il aurait voulu adresser une question suprême au jeune homme.

Mais il n'osa et partit, sans plus rien ajouter.

A continuer.